



# CONVOCAATION

L'Assemblée primaire bourgeoisiale est convoquée

**le lundi 12 décembre 2022  
suite à l'Assemblée primaire municipale,  
à la salle polyvalente de Troistorrents**

## ORDRE DU JOUR

- **Approbation du procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 13 juin 2022.**
- **Lecture du plan financier.**
- **Lecture et approbation du budget de l'exercice 2023 de la Bourgeoisie.**
- **Divers.**

L'Administration bourgeoisiale

En conformité aux art. 14 et 15 de la loi sur les communes du 5 février 2004 (LCo), le procès-verbal de l'Assemblée primaire bourgeoisiale du 13 juin 2022 et le budget de l'exercice 2023 sont déposés au Greffe municipal à la disposition des contribuables, dès le jour de la présente publication jusqu'à la réunion de l'Assemblée. Ils sont également publiés sur le site internet communal : [www.troistorrents.ch](http://www.troistorrents.ch).